



BREVES INFO

Informations Municipales Octobre 2014

N°1

Défibrillateurs :

Deux défibrillateurs automatisés externes (D.A.E) sont installés depuis le 12 Septembre.

- ▶ 1 aux étangs communaux sur la cabane .

Donnée GPS: Latitude: 48°27' 51.1" N Longitude: 1° 11' 40.3" E

- ▶ 1 à côté de la porte principale de la salle des fêtes.

Donnée GPS: Latitude: 48° 28' 03.4" N Longitude: 1°11' 55.2" E

Ce sont des dispositifs médicaux qui peuvent permettre la réanimation de victimes en arrêt cardiaque et peuvent sauver une vie. Depuis un décret datant du 4 Mai 2007, toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un D.A.E. Cette mesure vise à permettre à tout témoin d'un accident cardiaque de pouvoir intervenir dès les premières minutes avant l'arrivée des équipes de secours médicalisées et d'augmenter ainsi les chances de survie de la victime. Pour que ces appareils soient opérationnels à n'importe quel moment, la municipalité demande à tous de les respecter.

Carte d'accès à la déchetterie :

Vous pouvez dès à présent retirer une carte d'accès à la déchetterie avec un justificatif de domicile. Celle-ci sera à votre nom et vous sera demandée à chaque passage de déchetterie à compter du 1er Novembre 2014. Horaire d'hiver à compter de 1er Octobre.

Démarchage à domicile :

La Communauté de Communes a été alertée sur le démarchage d'une société qui réaliserait des diagnostics thermiques pour la Communauté de Communes.

Nous vous informons qu'aucun diagnostic thermique n'a été demandé par la Communauté de Communes.

Aussi nous vous serions reconnaissants de bien vouloir informer la Mairie si cette société vous a démarché.

Cérémonie du 11 Novembre :

Le rendez-vous est fixé **devant la Mairie à 10h30** pour commémorer l'Armistice du 11 Novembre 1918. Les habitants sont invités à cette cérémonie au monument aux morts accompagnée par le groupe Black and White Brass Band de Landelles. Un vin d'honneur sera servi à l'issue de cette commémoration.

Comme tous les ans, les Landelloises et Landellois de plus de 63 ans se verront offrir une brioche qui est une coutume dans notre commune, distribuée par les élus au cours de la matinée du 11 Novembre à partir de 9h(*en cas d'absence ce jour là, nous vous remercions de prévenir la Mairie avant le 7 Novembre*).

Arbre de Noël :

Notre traditionnel arbre de Noël aura lieu le Dimanche 07 décembre 2014. Activités, spectacle, Père Noël, cadeaux et sucreries égayeront la journée de tous les enfants. Mi novembre, l'information sur cet après midi festif sera distribuée dans vos boîtes aux lettres.

Salle des fêtes :

Un écran géant de 3 mètres sur 4 mètres sera installé prochainement dans notre salle des fêtes. Il sera à disposition de tous lors de vos soirées à venir (service payant).

Nous vous informons qu'à compter du 1er Octobre 2014, les tarifs de la location de la salle des fêtes vont augmenter de quelques dizaines d'euros. Cela n'était pas notre souhait mais depuis plusieurs années, le déficit se ressent à chaque location surtout en hiver.

Site Internet :

Le site internet communal est en cours de construction et l'état d'avancement suit le planning prévu.

Celui-ci sera mis en ligne et consultable fin Novembre.

Ce site répondra aux principales questions que peuvent se poser les habitants et permettre une meilleure information et un dialogue plus rapide entre la Mairie, les élus locaux et la population par le biais de la messagerie. De différentes informations seront accessibles : Mairie, associations locales, L'histoire du village, SIRPLB, école, garderie etc...

Employé communal :

Olivier RIVET, employé communal à mi-temps sur notre commune a donné sa démission.

Il effectuait un autre mi-temps en parallèle sur une autre commune et cette dernière qui est beaucoup plus importante que la notre a décidé de l'embaucher à plein temps.

Nous le remercions pour son travail et lui souhaitons bonne route.

Station d'épuration :

Le dossier de la station d'épuration suit son cours. Un diagnostic de nos canalisations a été effectué au printemps dernier démontrant un vieillissement sur certains tronçons.

Des remplacements et réparations seront nécessaires. Des mesures de débit ont été réalisées à l'entrée de la station actuelle, démontrant des rejets et infiltrations des eaux pluviales dites «parasitaires» dans notre réseau unitaire ne devant collecter que les eaux usées.

Des améliorations seront à apporter tant chez quelques habitants que sur des canalisations des eaux usées, fissurées ou affaissées permettant aux eaux dites «claires» de s'infiltrer et de perturber le bon fonctionnement de la future station qui sera constituée de plusieurs bacs plantés de roseaux.

Dernièrement, un géomètre a effectué des relevés topographiques sur des tronçons de canalisations anciennes, afin d'étudier la faisabilité de réparations ponctuelles, ainsi que des relevés sur le terrain projetés pour une étude d'implantation des futures installations. Prochainement, des études de sol vont être faites sur ce terrain afin d'implanter des ouvrages et d'établir un dossier d'appel d'offres pour nos travaux.